

**SEANCE du : 20 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 juin 2022.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Hélène BROSSEAU à partir de 19h53	Stéphanie FILLON	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Marie JARRY à Emmanuelle MENARD	Jamel CHENIOUR à Bruno COTHOUIS	Marinette TALLIER à Bruno COTHOUIS
Corinne BAUDRY-GELLE	Hélène BROSSEAU de 19h45 à 19h53	Sandra CAILTON à Yannick CHARRIER

**Secrétaire de séance :** Constance MACKOW, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.  
**Assistait également :** Delphine CHESSEON - Directrice Générale des Services  
Mathieu LEGAY - Directeur Général Adjoint



**Souscription d'un emprunt de 650 000 € au budget Quartier Les Quatre Saisons**

La Commune de Bressuire a voté son budget primitif le 7 mars 2022. Pour l'année 2022, il est prévu une enveloppe d'emprunt de 650 000 € au budget Les Quatre Saisons.

Il a été demandé aux banques de faire des propositions pour cet emprunt, aux conditions suivantes : **emprunt à taux fixe sur une durée de 6ans.**

Seul le Crédit Mutuel et la Caisse d'épargne sont en capacité de faire une proposition à taux fixe

Tableau récapitulatif des offres :

**Récapitulatif des propositions de financement pour un emprunt de 650 000 €  
BUDGET QUARTIER LES QUATRE SAISONS  
Conseil municipal du 20 Juin 2022**

	Caisse d'épargne	Crédit Mutuel	La Banque Postale
<b>Durée</b>	6 Ans	6 Ans	7 Ans
<b>Taux</b>	1,24% (Taux fixe)	1,30%	Euribor 3 mois + Marge 0,60%
<b>Echéance</b>	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Montant des échéances</b>	28 145,26 €	28 197,28 €	24 499,29€ Première Échéance
<b>Total des frais financiers</b>	25 486,24 €	26 734,72 €	24 587,87€ (indicatif puisque Tx Variable)
<b>Type d'amortissement</b>	Echéance Constante	Echéance Constante	
<b>Frais de dossier</b>	650,00 €	650,00 €	650,00 €

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20220623-DG\_DEL\_2022\_143-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2022  
Date de réception préfecture : 23/06/2022

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la proposition de la Caisse d'Epargne telle que présentée ci-dessus
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
  
Emmanuelle MENARD

